

l'étude d'une question, dans un sens ou dans un autre. C'est ma position.

Ne faites donc pas comme d'habitude, sénateur MacEachen, ne prétendez pas que ce sont les sénateurs du gouvernement qui ne respectent pas les règles. Nous demandons seulement au président de se conformer à l'esprit de ce recueil de règles et à la tradition. Aucun Canadien ne croira les sénateurs libéraux s'ils essaient encore de montrer qu'à cause du rappel au Règlement du sénateur Kelly, les règles du Sénat du Canada n'ont pas été respectées. Les Canadiens ne l'accepteront pas. C'est donc pour cela que nous insistons sur ce rappel au Règlement.

● (1510)

Le sénateur Haidasz, qui participera, je l'espère, à ce débat, demandait grâce tout à l'heure lorsque le sénateur Ottenheimer parlait. En fait, il se plaignait de ne pas avoir eu le temps de parler à la troisième lecture. Pourtant, il a participé à l'obstruction systématique sur ce projet de loi au cours des trois derniers mois. J'espère qu'il pourra prendre la parole sur ce projet de loi C-62 avant le 13 décembre.

Si je comprends bien, dans la lettre du sénateur Kelly, on demande au président de décider qu'un vote aura lieu le 13 décembre, c'est-à-dire dans deux jours. Les sénateurs d'en face peuvent certainement s'organiser de façon à avoir le temps de parler. Les règles provisoires existent depuis au moins un mois. Cela aurait dû donner aux sénateurs d'en face le temps de participer au débat. Mais non, ils ont choisi de nous distraire en nous racontant des histoires sur le chien du cousin du premier ministre Vander Zalm. Ils nous ont lu des livres. Le sénateur Davey nous a parlé de la Ligue mondiale de hockey. Un autre sénateur nous a parlé de l'éloquence de Winston Churchill, tandis qu'un autre lisait des extraits du livre *Too Funny to be President*. Un autre sénateur nous a lu un texte sur l'évolution du Dominion du Canada...

Le sénateur Barootes: Ou a raconté des blagues sexistes.

Le sénateur Simard: Oui, tandis qu'un autre nous parlait de la vie à l'époque de la Confédération. Je suis sûr que mes autres collègues, quels que soient leurs projets de vacances...

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Simard: ... seraient tout à fait disposés à les abandonner ou à les modifier si les sénateurs d'en face acceptaient de dire quand ils seront prêts à voter, si ce n'est pas le 13 décembre.

Le sénateur Perrault: Des projets de vacances.

Le sénateur Simard: Je serais tout à fait disposé à retarder mes vacances et à rester ici jusqu'au 31 décembre.

Des voix: Bravo, bravo!

Le sénateur Simard: Mais quel effet cela aurait-il sur les familles qui attendent leurs chèques? Et sur les entreprises comme Sears, ou la société dont j'ai lu la lettre il y a deux semaines, un concessionnaire automobile dans les Maritimes? Quel effet cela aura-t-il sur les 120 personnes qui travaillent chez ce concessionnaire et sur les stocks de l'entreprise? Et sur la façon dont ils vont s'organiser pour la mise en œuvre de la TPS le 1^{er} janvier? Il y a des centaines de milliers d'entreprises au Canada qui attendent de savoir si la TPS a le feu vert ou pas.

[Le sénateur Simard.]

Je vous demande donc, sénateur MacEachen: allez-vous changer d'avis et cesser d'utiliser tous les tours politiques que vous avez dans votre sac et enfin dire aujourd'hui à cette Chambre que vous allez participer positivement au débat et annoncer au président, qui en tiendra compte, puisque le président est très juste...

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Simard: Je sais que c'est le cas. Si vous n'étiez pas aveuglés par votre partisanerie, vous le sauriez également.

Votre participation à ce débat, sénateur MacEachen, pourrait peut-être s'arrêter là, et si, pour une raison ou une autre, parce que de nombreux sénateurs n'ont pas participé au débat en troisième lecture et voudraient le faire, vous vouliez que ce soit dans une semaine, vous pourriez dire à la Chambre que dans une semaine, jeudi, le 20 décembre, oui, vous accepterez de voter. Êtes-vous d'accord pour cela? Vous engagez-vous au nom de votre parti à voter le 20 décembre à 17 h 45? Je suis prêt à attendre. Les Canadiens vous supporteront encore une semaine, mais au moins, ils sauront que le 20 décembre...

Le sénateur MacEachen: Je croyais que vous aviez dit le 28 décembre.

Le sénateur Simard: Vous vouliez que ce soit le 28 décembre? Nous attendons votre offre, tout comme le président certainement. Je suis sûr que les Canadiens attendent une réponse de vous. Ils attendent certainement que vous vous déclariez prêts à être raisonnables.

Des voix: Le 28?

Le sénateur Simard: Vous pouvez décider. Pourquoi pas le 25? Si vous voulez rendre la vie épouvantable à tous les Canadiens, allez-y. Notre devoir est d'être là et de veiller à ce que les désirs des Canadiens soient satisfaits, par l'intermédiaire de leurs députés à la Chambre des communes.

Le sénateur Frith: Dix p. 100 des voix dans North York.

Le sénateur Simard: Sénateur MacEachen, vous dites que vous voulez attendre jusqu'à 20 heures. Je ne sais pas en quoi l'heure de 20 heures ou de 18 heures est magique. Vous voulez attendre de vous sentir autorisés à parler, ou vous pensez qu'il vaut mieux parler à ce moment-là parce que, en vertu de ces règles provisoires, nous serons revenus au projet de loi C-62. Pourquoi faire attendre les Canadiens? Pourquoi ne pas participer à ce débat maintenant? Vous n'avez pas à reconnaître qu'il s'agit, techniquement, d'un rappel au Règlement, comme le fait le sénateur Frith en étalant si fièrement ses connaissances en matière de procédure. Avec quelques réserves, parlez de ce rappel au Règlement et, je vous en prie, engagez-vous au nom de votre caucus pour dire que le 20 ou le 28 décembre, un vote aura lieu. Nous sommes responsables. Nous pourrions être là le 20 décembre.

Avant de terminer, chers collègues, je demanderais au président de décider—à moins que le sénateur MacEachen ne s'engage fermement et publiquement au nom de son parti à une autre date que le 13 décembre—de prendre donc une décision aujourd'hui et, conformément à la demande du sénateur Kelly et au nom de quelque 53 sénateurs de cette Chambre, de faire procéder à un vote le 13 décembre.